

## Siège du Parlement européen : Emmanuel Macron conforte la place de Strasbourg

Suite au courrier adressé au Président de la République, le 12 mars dernier, sur l'avenir de Strasbourg, Capitale européenne et Siège du Parlement européen, **Jean Rottner** se félicite du soutien d'**Emmanuel Macron**. Rappelons que ce sujet avait été remis en cause par **Annegret Kramp-Karrenbauer**, Présidente de la CDU, dans une récente tribune.

« *Soyez certain que je continuerai de défendre cette ville, dont le statut de capitale européenne, inscrit dans les traités, est intangible et non négociable.* », a écrit **Emmanuel Macron** dans sa réponse du 8 avril dernier.

« *Je me félicite du soutien du Président de la République qui conforte, officiellement et avec force, le rôle de capitale européenne de Strasbourg. Le chef de l'Etat a entendu notre appel lancé pour le respect des traités fondateurs gravant Strasbourg comme siège intangible du Parlement européen.* », a réagi **Jean Rottner**.

CONTACT PRESSE

**Justine Virciglio**

03 87 33 61 38

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)

[justine.virciglio@grandest.fr](mailto:justine.virciglio@grandest.fr)